

Redaktion/Rédaction/Redazione

- À la Conférence des cantons pour la protection des mineurs et des adultes (COPMA)
 - Au Comité de rédaction de la RMA
-

Revue de la protection des mineurs et des adultes - Rapport annuel 2010-2011

Présenté dans le courant du deuxième semestre de l'année, le présent rapport est – comme les années précédentes – arrêté à la fin juin 2011.

1. Activités rédactionnelles

Adopté à partir du début de l'année 2010, le nouveau design de la revue s'est également accompagné d'une augmentation quantitative du contenu. En 1946, le volume annuel de la revue comportait 4 cahiers qui totalisaient 164 pages de texte; l'emboîtement coûtait CHF 1,50, la reliure CHF 3.--, à quoi il fallait ajouter 12 centimes d'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA). Le 65^{ème} volume de l'année 2010, paru en 6 fascicules, compte 520 pages; l'emboîtement coûte CHF 36.— au lieu de CHF 1,50, et le prix de la reliure s'élève à CHF 71.— au lieu de CHF 3.— la première année.

La rédaction recueille les contributions à partir de plusieurs sources : rapports présentés lors de différents congrès, en particulier ceux de la COPMA et de l'ASCP, articles préparés par des Professeurs des universités ou par des enseignants des HES ou encore par des collaborateurs d'importants services ou autorités, avis de droit de l'ASCP, à quoi il faut ajouter les offres spontanées de contributions qui nous sont adressées. Les demandes visant à obtenir des articles sur des sujets déterminés sont rarement couronnées de succès, car les personnes sollicitées ne disposent généralement pas du temps nécessaire. En fin de compte, nous sommes parvenus à présenter - en 2010 également - un éventail largement pluridisciplinaire de contributions traitant du travail social, de la psychologie ou du droit, exposés qui, d'une part, se révèlent très orientés sur des questions pratiques et, d'autre part, mettent en évidence les innovations que le nouveau droit va apporter. La protection internationale des mineurs et des adultes soulève toujours des questions délicates et très préoccupantes, avec en toile de fond la nouvelle Convention de La Haye qui y est précisément consacrée¹. La rédaction reste particulièrement attentive à trouver des contributions d'intérêt pratique dans ce domaine.

Pour tenir compte des demandes exprimées lors de plusieurs assemblées générales, nous indexons tous les articles et toutes les jurisprudences publiées à partir du fascicule 2 de 2011 (vol. 66), avec des mots-clés et cela dans les trois langues officielles. En outre, à partir de 2010 (vol. 65), nous publions le répertoire annuel par matières en français également. Toutes ces prestations supplémentaires restent pour le moment sans incidence sur le prix de l'abonnement.

C'est avec beaucoup de fierté que nous publions régulièrement, à savoir dans un cahier sur deux, la rubrique (entièrement bilingue) des Résumés de jurisprudence, tenue par le Prof. Philippe Meier et par le Juge Thomas Häberli. Ainsi, toutes les décisions rendues – par la CEDH à Strasbourg et par le Tribunal fédéral à Lausanne - en matière de protection des mineurs et des adultes et dans les domaines avoisinants, sont présentées de manière condensée et hautement informative, ce qui représente un très grand intérêt du point de vue scientifique et apporte une aide très appréciée dans la pratique.

¹ Convention du 13 janvier 2000 sur la protection internationale des adultes (CLaH 2000, RS 0.211.232.1) et Convention du 19 octobre 1996 concernant la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants (Convention de La Haye sur la protection des enfants CLaH 96, RS 0.211.231.011)

2. Comité de rédaction

Placé sous la présidence du Prof. Philippe Meier, le comité de rédaction constitue un appui stratégique important et assure de manière constante un contrôle de qualité de la revue. Avec la nouvelle nomination de Monsieur Paul Mottiez de Monthey, la représentation francophone au sein de ce comité se trouve renforcée.

3. Projets en cours

3.1. Révision totale du droit tutélaire

Depuis qu'il est établi que le nouveau droit de protection des adultes entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013, les organes responsables dans les cantons se sont engagés – avec toutefois peu de conviction – dans la mise en place d'autorités professionnelles. Ce n'est que de manière très réservée que l'on laisse penser que les actuelles autorités laïques pourront être remplacées sans conséquences financières par des autorités professionnelles répondant aux exigences du nouveau droit. L'information et la formation continue s'avèrent dès lors prendre une place importante : bien évidemment, la rédaction de la RMA veillera à tenir ses lecteurs dûment informés de ces développements.

3.2. « Abo plus » (Abonnement électronique)

Le comité de rédaction, le comité de la COPMA et la rédaction attendent depuis plusieurs années des propositions de la part de l'éditeur. En février dernier, le président du comité de rédaction, accompagné par la secrétaire générale, ont mis l'accent sur ce point lors d'un entretien qui a eu lieu au siège de la maison d'édition.

3.3. Répertoire général (pluriannuel)

La RDT a publié jusqu'ici deux répertoires généraux (pluriannuels), pour les années 1 à 40 (1946-1985) et 41 à 53 (1986-1988). Jusqu'ici, l'éditeur s'est catégoriquement opposé à la demande émanant des professionnels et des praticiens, visant à ce que la réalisation de tels répertoires soit poursuivie. Cette année, un changement d'orientation doit intervenir, car, en plus du répertoire annuel, la réalisation d'un répertoire cumulatif couvrant les 13 dernières années s'avère indispensable pour les utilisateurs et les lecteurs de la revue.

3.4. Glossaire du nouveau droit

Un premier projet est en route et qui consiste à établir un glossaire complémentaire trilingue (allemand, français et italien) de la terminologie du nouveau droit de protection de l'adulte. Une fois terminés les ajustements actuellement en cours, ce glossaire sera vraisemblablement rendu accessible sur le site Internet de la COPMA. On maintient l'idée de compléter par la suite ce glossaire dans toute la mesure nécessaire et utile.

4. Remerciements

Nos remerciements s'adressent tout d'abord aux fidèles lecteurs de la RMA/ZKE. De même, nous tenons à remercier les organes de la COPMA, son président, Monsieur le Juge cantonal Guido Marbet et la secrétaire générale, Madame la Professeur Diana Wider, pour leur soutien et pour l'appui efficace qu'ils nous apportent, le président du groupe de travail, Monsieur le Professeur Thomas Geiser, de même que le comité de rédaction, placé sous la présidence de Monsieur le Professeur Philippe Meier, dont le soutien et les nombreuses contributions sont très importants, particulièrement utiles et très motivants. Nos remerciements vont aussi à tous les collaborateurs permanents de la revue, en particulier à notre collègue tessinois Arnaldo Alberti, à la responsable des répertoires, Madame et Dr iur. Regula Gerber Jenni, aux auteurs pour leurs contributions et recensions de grande valeur, ainsi qu'à tous les collègues qui nous soumettent des communications ou des jurisprudences intéressantes. Et, finalement, la rédaction tient à remercier les Éditions Schulthess pour leur agréable collaboration.

Pour la rédaction de la RMA/ZKE

Kurt Affolter,
Unterer Planchesweg 20,
Schernelz,
2514 Ligerz

Gabriel Frossard
23, rue de l'Athénée
1206 Genève